

GARE DE PARIS SAINT LAZARE

Prélèvements lingette

Quais et Equipements sur les quais

DIRECTION DE GARE DE PARIS SAINT LAZARE
VENDREDI 10 JANVIER 2025

Nettoyage très haute efficacité des quais et équipements de quais de la gare de Paris Saint Lazare

SNCF Gares & Connexions réalise des nettoyages très haute efficacité sur les quais et équipements de quais de la gare dans l'objectif de faire diminuer leur taux de pollution au plomb.

Les interventions se déroulent **de nuit**, en **l'absence de public**. Les entreprises intervenant respectent un protocole spécifique pour entrer et sortir des zones traitées et éviter toute exportation de traces de plomb vers d'autres zones accessibles au public. Par ailleurs, dans le cadre de ces interventions et pour la sécurité de tous, les espaces à l'intérieur de la gare font régulièrement l'objet **d'une surveillance** réalisée par un laboratoire agréé. Il est cependant recommandé de respecter les gestes habituels d'hygiène, en particulier le lavage régulier des mains.

SNCF Gares & Connexions publie les prélèvements de contrôle des teneurs en plomb mesurées dans l'espace public de la gare.



Ces mesures sont disponibles sur le site :
<https://www.garesetconnexions.sncf/fr/actualites/rapports-resultats-mesures-concentration-plomb-gare-paris-saint-lazare>

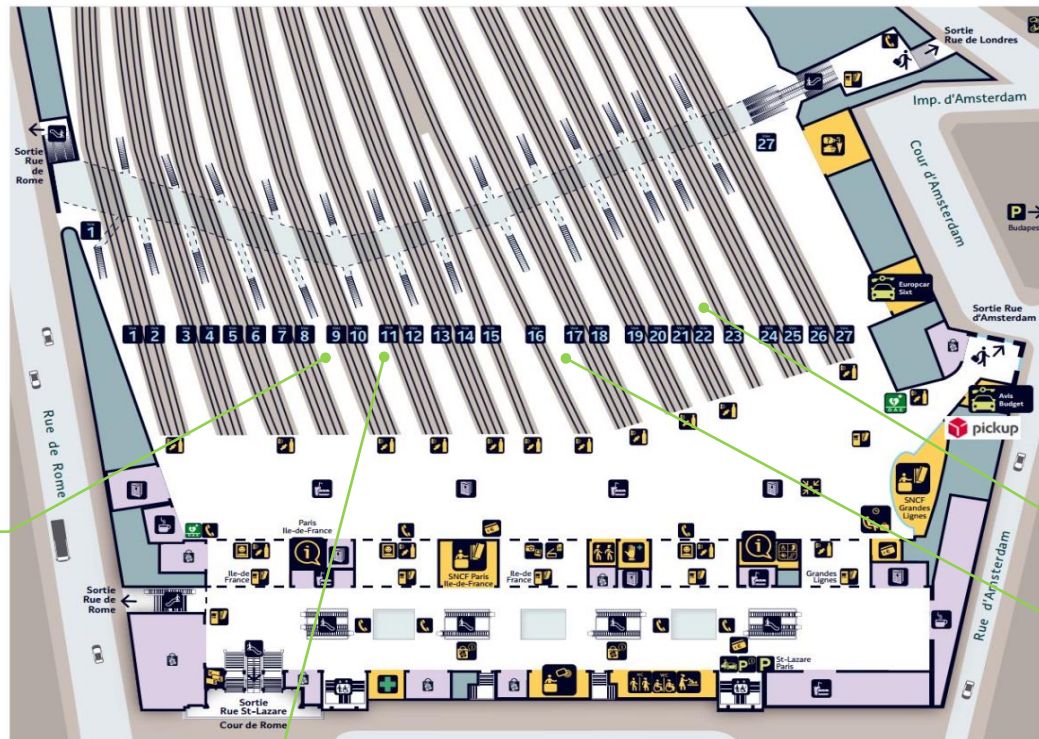
Quais

Revêtement des quais

Mesures initiales					Après nettoyage		
N° du prélèvement	Date du prélèvement	Prélèvement	Support du prélèvement	Résultat lingette (en $\mu\text{g}/\text{m}^2$)	N° du prélèvement	Date du prélèvement	Résultat lingette (en $\mu\text{g}/\text{m}^2$)
619604-P2	23/12/2024	Quai n°9 Voies 16/17	Revêtement bitumineux	682	619606-P2	26/12/2024	205,2
3614-005-002	26/12/2024	Quai n°12 Voie 22	Revêtement bitumineux	978	3614-005-004	27/12/2024	657
619856-P1	02/01/2025	Quai n°6 Voies 10/11	Revêtement bitumineux	293,2	619859-P1	03/01/2024	52,8
619868-P2	07/01/2025	Quai n°5 Voies 8/9	Revêtement bitumineux	554,4	619871-P2	08/01/2025	275,2

Quais

Revêtement des quais



619868-P2
619871-P2

3614-005-002
3614-005-004

619604-P2
619606-P2

619856-P1
619859-P1

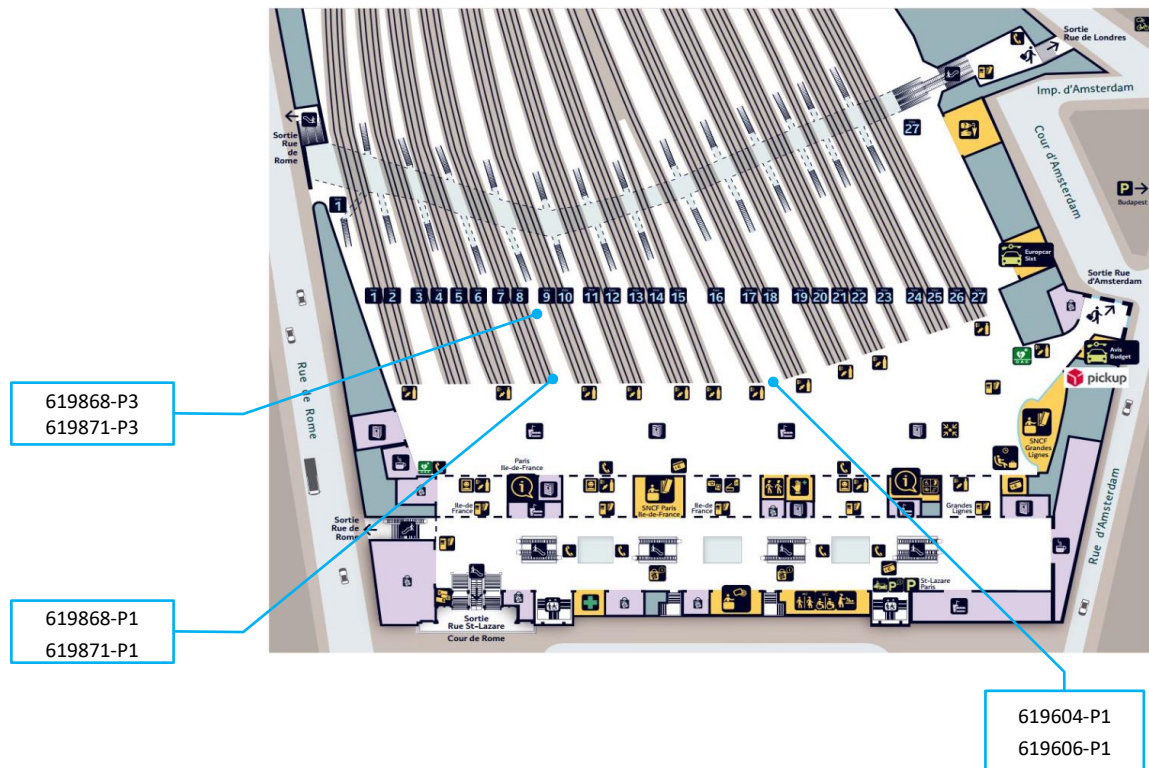
Equipements de quais

PTS, bancs et poteaux enrubannés

Mesures initiales					Après nettoyage, si nécessaire		
N° du prélèvement	Date du prélèvement	Prélèvement	Support du prélèvement	Résultat lingette (en $\mu\text{g}/\text{m}^2$)	N° du prélèvement	Date du prélèvement	Résultat lingette (en $\mu\text{g}/\text{m}^2$)
619604-P1	23/12/2024	PTS - Quai n°9 Voie 16	Métal commandes	<28,4	619606-P1	26/12/2024	<28,4
619868-P1	07/01/2025	PTS - Quai n°5 Voie 8	Métal commandes	<28,4	619871-P1	08/01/2025	<28,4
619868-P3	07/01/2025	Quai 5-voies 8/9 Banc	Métal peint	468,4	619871-P3	08/01/2025	84,4

Equipements de quais

PTS, bancs et poteaux enrubannés





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°9 Voies 16/17 + PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 4 pages + 2 pages du rapport d'analyse 24ENV009203 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24110092/00619604

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 23/12/2024



Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 23/12/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
619604-P1	Quai	Quai 9 – voie 16 PTS - pupitre sur commande boutons	9h31	Plastique métal	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	<28,4
619604-P2	Quai	Quai 9 – voie 16 Au niveau du panneau publicitaire Côté Paris sur Sol	9h35	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	682,0

Prélèvements lingettes réalisés le 23/12/2024

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>619604-P1 -<28,4 µg/m² Quai 9 – voie 16 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : plastique/métal</p>
	<p>619604-P2 -682,0 µg/m² Quai 9 – voie 16 Au niveau du panneau publicitaire Côté Paris sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 26/12/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

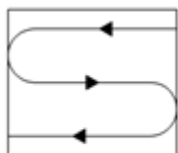


Figure 1 — Premier passage en S

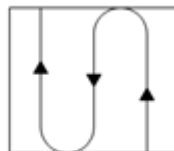


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV009203-24122024-153445 du 24/12/2024 à 15:34

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV009203 Date de réception : 24/12/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV009203-001 Date d'analyse : 24/12/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24110092-00619604
Référence prélèvement 00619604-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV009203-24122024-153446 du 24/12/2024 à 15:34

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV009203
N° échantillon FlashLab : 24ENV009203-002

Date de réception : 24/12/2024
Date d'analyse : 24/12/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24110092-00619604
Référence prélèvement 00619604-P2
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	68,2	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 682,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°9 V16/17 + PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 4 pages + 2 pages du rapport d'analyse 24ENV009228 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24110092/00619606

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 24/12/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 24/12/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
619606-P1	Quai	Quai 9 - voie 16 PTS - pupitre sur commande boutons	4h35	Plastique métal	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	< 28,4
619606-P2	Quai	Quai 9 - voie 16 En face du panneau publicitaire Côté Paris sur Sol	4h40	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	205,2

Prélèvements lingettes réalisés le 24/12/2024

PHOTOS



DESRIPTIF

619606-P1 - $28,4 \mu\text{g}/\text{m}^2$
Quai 9 - voie 16
PTS - pupitre
sur commande boutons
Revêtement : plastique/métal



619606-P2 - $205,2 \mu\text{g}/\text{m}^2$
Quai 9 - voie 16
En face du panneau publicitaire
Côté Paris
sur Sol
Revêtement :
revêtement bitumineux

Malakoff, le 27/12/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel

ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

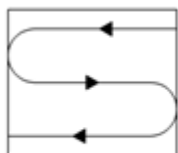


Figure 1 — Premier passage en S

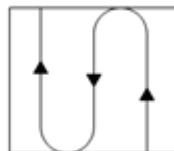


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV009228-26122024-154832 du 26/12/2024 à 15:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV009228
N° échantillon FlashLab : 24ENV009228-001

Date de réception : 26/12/2024
Date d'analyse : 26/12/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24110092-00619606
Référence prélèvement 00619606-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV009228-26122024-154832 du 26/12/2024 à 15:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV009228
N° échantillon FlashLab : 24ENV009228-002

Date de réception : 26/12/2024
Date d'analyse : 26/12/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : HI24110092-00619606
Référence prélèvement : 00619606-P2
Date de prélèvement : Information non communiquée
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : Information non communiquée
Surface essuyée : 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	20,5	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 205,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT DE FIN D'INTERVENTION



Résumé de l'opération

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3

Nom Opération : Gare de Paris Saint-Lazare

N° : 3614-005

Travaux : Dépoussiérage, nettoyage et sécurisation du quai 12

**Maître d'Ouvrage : SNCF Gares & Connexions – 16 avenue d'Ivry 75013
PARIS**

Adresse

GARE SAINT LAZARE – 13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS

Rédacteur	Visa Direction
Le : 09/01/2025	Le : 09/01/2025
VEUILLOT Franck Directeur travaux	VEUILLOT Franck Directeur travaux
Signature 	Signature 

Localisation

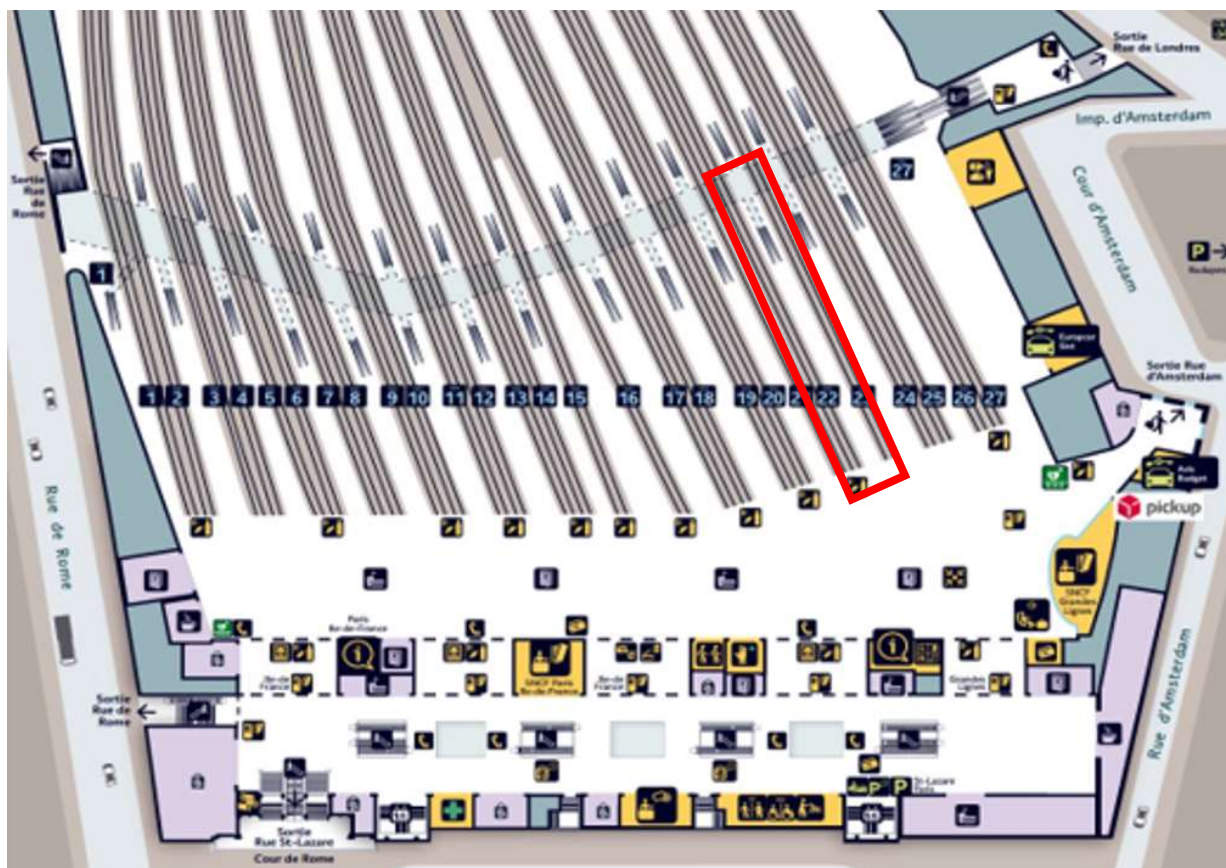


Photo avant / après



Informations complémentaires

QUAI N° 12

N° de voie : 22

Date d'intervention : 26/12/2024

Interlocuteur SNCF : Mr AUCHAT Guillaume

Commentaire(s) éventuel(s) :

Aspiration complète du quai pour nettoyage des poussières de plomb.

Lingette Plomb : Etat initial KSP2501-0001-002_1:

Sur le Quai : 978 µg/m²

Lingette Plomb après intervention KSP2501-0001-001_1:

Sur le Quai : 657 µg/m²



ITGA
Agence de saint-etienne
44, rue Jean Huss
42000 Saint-Etienne
Tel. : 04 77 79 52 80
www.itga.fr - E-Mail : se@itga.fr

Accréditation n°1-1761
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole ^(C).

Rapport d'essai : KSP2501-0001-001_1

Date : 3 janvier 2025

Client :	WIG FRANCE ENTREPRISES
Réf. commande :	3614-005 QUAI 12 VOIE 22
Interlocuteur :	M. VEUILLOT Franck
Adresse :	Pôle Industriel Toul Europe 175 Rue Marie Marving 54200 TOUL

ITGA :

Date de réception
des échantillons : 2 janvier 2025

Site de prélèvement : Gare saint lazare

Description : Lingette (x2)

Analyses demandées : Concentration en Plomb Acido-soluble

Observations : Prélèvements effectués par vos soins

Saint-Etienne, le vendredi 3 janvier 2025

L'Analyste Habilitée
Emilie PATURAL

Concentration en Plomb Acido-soluble

MÉTHODE UTILISÉE

Norme(s) :	NF X 46-032 - Méthode interne IT 261
Support de prélèvement :	Lingette
Méthode de préparation :	Extraction aux ultrasons (HCl 0,15 N)- Repos 1h à 37°C - Filtration
Technique analytique :	ICP- AES

PRÉLÈVEMENT

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

	3614-005-003 ^(T)	3614-005-004
Emplacement	-	Quai n°12 voie 22 apres travaux Sol
Date	-	27/12/2024
Surface essuyée	-	0,10

RÉSULTAT

MASSE	LQ	I	3614-005-003 ^(T)	3614-005-004
Plomb Acido-soluble ^(C)	5,00	20%	< 5,00 (LQ)	65,7 ± 13,1

CONCENTRATION	I	3614-005-003 ^(T)	3614-005-004 ⁽¹⁾
Plomb Acido-soluble	23%	-	657 ± 150

REMARQUES

- (T) Echantillon témoin.
- (1) L'incertitude sur la concentration prend en compte une incertitude sur la mesure de la surface basée sur des données de prélèvements réalisés par nos soins.
- Date de préparation des échantillons : 03/01/2025
- Tout échantillon est détruit au cours de l'analyse.
- LQ : limite de quantification. I : incertitude.



ITGA
Agence de saint-etienne
44, rue Jean Huss
42000 Saint-Etienne
Tel. : 04 77 79 52 80
www.itga.fr - E-Mail : se@itga.fr

Accréditation n°1-1761
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole ^(C).

Rapport d'essai : KSP2501-0001-002_1

Date : 3 janvier 2025

Client :	WIG FRANCE ENTREPRISES
Réf. commande :	3614-005 QUAI 12 VOIE 22
Interlocuteur :	M. VEUILLOT Franck
Adresse :	Pôle Industriel Toul Europe 175 Rue Marie Marving 54200 TOUL

ITGA :

Date de réception
des échantillons : 2 janvier 2025

Site de prélèvement : Gare saint lazare Quai n° 12 Voie 22

Description : Lingette (x2)

Analyses demandées : Concentration en Plomb Acido-soluble

Observations : Prélèvements effectués par vos soins

Saint-Etienne, le vendredi 3 janvier 2025

L'Analyste Habilitée
Emilie PATURAL

Concentration en Plomb Acido-soluble

MÉTHODE UTILISÉE

Norme(s) :	NF X 46-032 - Méthode interne IT 261
Support de prélèvement :	Lingette
Méthode de préparation :	Extraction aux ultrasons (HCl 0,15 N)- Repos 1h à 37°C - Filtration
Technique analytique :	ICP- AES

PRÉLÈVEMENT

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

	3615-005-001 ^(T)	3614-005-002
Emplacement	-	Quai n° 12 Voie 22 avant travaux Sol
Date	-	26/12/2024
Surface essuyée	-	0,10

RÉSULTAT

MASSE	LQ	I	3615-005-001 ^(T)	3614-005-002
Plomb Acido-soluble ^(C)	5,00	20%	< 5,00 (LQ)	97,8 ± 19,6

CONCENTRATION	I	3615-005-001 ^(T)	3614-005-002 ⁽¹⁾
Plomb Acido-soluble	23%	-	978 ± 223

REMARQUES

- (T) Echantillon témoin.
- (1) L'incertitude sur la concentration prend en compte une incertitude sur la mesure de la surface basée sur des données de prélèvements réalisés par nos soins.
 - Date de préparation des échantillons : 03/01/2025
 - Tout échantillon est détruit au cours de l'analyse.
 - LQ : limite de quantification. I : incertitude.



L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°6 V10/11

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 4 pages + 1 page du rapport d'analyse 25ENV000020 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24120195/00619856

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 02/01/2025

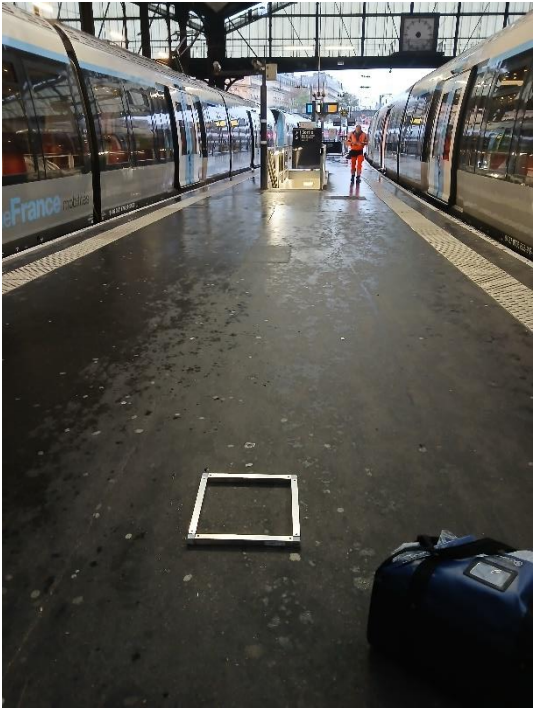
Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 02/01/2025

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m ²
619856-P1	Quai	Quai Quai 6-voies 10/11 Vers la sortie Rue de Rome Rue de Londres sur Sol	9h47	Revêtement bitumineux	0,1m ²		293,2

Prélèvements lingettes réalisés le 02/01/2025

PHOTOS	DESCRIPTIF
 A photograph showing a train platform. In the foreground, a white square sampling frame is placed on the dark, wet asphalt ground. To the right of the frame, there is a blue bag, likely containing sampling equipment. In the background, two high-speed trains are stopped at the platform. A person in an orange safety vest is visible in the distance between the trains. The platform has a glass and metal roof structure.	<p>619856-P1 -293,2 µg/m² Quai -Quai Quai 6-voies 10/11 Vers la sortie Rue de Rome Rue de Londres sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 03/01/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emmanuel Desvilles', written over a light blue horizontal line.

ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

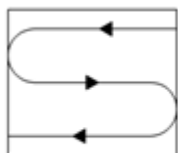


Figure 1 — Premier passage en S

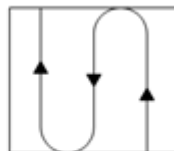


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV000020-03012025-134706 du 03/01/2025 à 13:47

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV000020
N° échantillon FlashLab : 25ENV000020-001

Date de réception : 03/01/2025
Date d'analyse : 03/01/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24120195-00619856
Référence prélèvement 00619856-P1
Date de prélèvement 02/01/2025
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	29,3	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 293,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°6 V10/11

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 25ENV000027 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24120195/00619859

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 03/01/2025

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 03/01/2025

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
619859-P1	Quai	Quai 6 - voie 10 Au niveau des bancs Côté Paris sur Sol	4h35	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	52,8

PHOTOS



DESCRIPTIF

619859-P1 - 52,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$
Quai 6 - voie 10
Au niveau des bancs
Côté Paris
sur Sol
Revêtement : revêtement
bitumineux

Malakoff, le 07/01/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel

ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

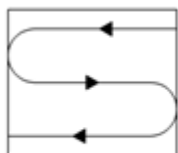


Figure 1 — Premier passage en S

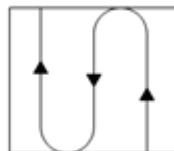


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV000027-06012025-153453 du 06/01/2025 à 15:34

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV000027
N° échantillon FlashLab : 25ENV000027-001

Date de réception : 06/01/2025
Date d'analyse : 06/01/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24120195-00619859
Référence prélèvement 00619859-P1
Date de prélèvement 03/01/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	5,28	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 52,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°5 Voies 8/9 + PTS + Banc

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 4 pages + 3 pages du rapport d'analyse 25ENV000058 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24120195/00619868

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 07/01/2025




Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 07/01/2025

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
619868-P1	Quai	Quai 5 - voie 8 PTS - pupitre sur commande boutons	8h49	plastique métal	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	<28,4
619868-P2	Quai	Quai 5 - voie 8 Au niveau du panneau publicitaire- côté Paris sur Sol	8h52	revêtement bitumineux	0,1m ²	-	554,4
619868-P3	Quai	Quai 5 - voies 8/9 Banc - Côté Paris sur banc	8h55	métal peint	0,1m ² surface apparente	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : surface ajourée	468,4

Prélèvements lingettes réalisés le 07/01/2025

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>619868-P1 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5 - voie 8 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : plastique / métal</p>
	<p>619868-P2 - 554,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5- voie 8 Au niveau du panneau publicitaire- côté Paris sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux</p>
	<p>619868-P3 - 468,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5 - voies 8/9 Banc - Côté Paris sur banc Revêtement : métal peint</p>

Malakoff, le 08/01/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

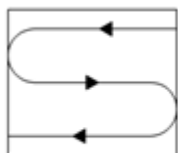


Figure 1 — Premier passage en S

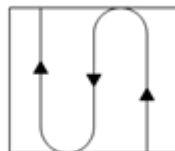


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV000058-08012025-142411 du 08/01/2025 à 14:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV000058
N° échantillon FlashLab : 25ENV000058-001

Date de réception : 08/01/2025
Date d'analyse : 08/01/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24120195-00619868
Référence prélèvement 00619868-P1
Date de prélèvement 07/01/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV000058-08012025-142411 du 08/01/2025 à 14:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV000058
N° échantillon FlashLab : 25ENV000058-002

Date de réception : 08/01/2025
Date d'analyse : 08/01/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24120195-00619868
Référence prélèvement 00619868-P2
Date de prélèvement 07/01/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	55,4	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 55,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV000058-08012025-142411 du 08/01/2025 à 14:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV000058
N° échantillon FlashLab : 25ENV000058-003

Date de réception : 08/01/2025
Date d'analyse : 08/01/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24120195-00619868
Référence prélèvement 00619868-P3
Date de prélèvement 07/01/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	46,8	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 468,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°5 V8/9 + PTS + Banc

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 4 pages + 3 pages du rapport d'analyse 25ENV000083 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24120195/00619871

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 08/01/2025




Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 08/01/2025

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
619871-P1	Quai	Quai 5 - voie 8 PTS - pupitre sur commande boutons	4h40	Plastique métal	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	< 28,4
619871-P2	Quai	Quai 5 - voie 8 Au niveau du banc côté Paris sur Sol	4h42	Revêtement bitumineux	0,1m ²	-	275,2
619871-P3	Quai	Quai 5 - voies 8/9 Banc côté Paris sur banc	4h44	Métal peint	0,1m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : surface ajourée	84,4

Prélèvements lingettes réalisés le 08/01/2025

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>619871-P1 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5 - voie 8 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : plastique / métal</p>
	<p>619871-P2 - 275,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5 - voie 8 Au niveau du banc côté Paris sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux</p>
	<p>619871-P3 - 84,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5-voies 8/9 Banc côté Paris sur banc Revêtement : métal peint</p>

Malakoff, le 10/01/2025

Monsieur Emmanuel DESVILLES
 Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

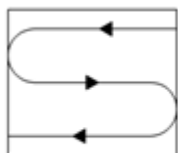


Figure 1 — Premier passage en S

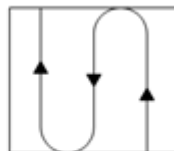


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°25ENV000083-09012025-154910 du 09/01/2025 à 15:49

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV000083
N° échantillon FlashLab : 25ENV000083-001

Date de réception : 09/01/2025
Date d'analyse : 09/01/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24120195-00619871
Référence prélèvement 00619871-P1
Date de prélèvement 08/01/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV000083-09012025-154910 du 09/01/2025 à 15:49

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV000083
N° échantillon FlashLab : 25ENV000083-002

Date de réception : 09/01/2025
Date d'analyse : 09/01/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24120195-00619871
Référence prélèvement 00619871-P2
Date de prélèvement 08/01/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	27,5	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 275,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°25ENV000083-09012025-154910 du 09/01/2025 à 15:49

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 25ENV000083
N° échantillon FlashLab : 25ENV000083-003

Date de réception : 09/01/2025
Date d'analyse : 09/01/2025

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24120195-00619871
Référence prélèvement 00619871-P3
Date de prélèvement 08/01/2025
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	8,44	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 84,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

